

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 31 MARS 2015**

PRESENTS : HEISON Christian, CHAL Joanny, VIBERT Martine, BOUVIER Serge, LIEBERT Josiane, CHATEL Bernard, GOURY Elodie, GOURLAIN Jacky, - PERRISSOUD Jean-Laurent ROBICHON-LIEVOIS Françoise, GRUFFAT Isabelle, BAILLARGEAT Marc, , PINON Anne.

ABSENTS EXCUSES : Claire BOUVET MUGNIER (pouvoir à Jacky GOURLAIN)- Christian REYNAUD(pouvoir à Joanny CHAL) .

SECRETAIRE DE SEANCE : Martine VIBERT

Approbation à l'unanimité du PV du CM du 09/03/2015

1. COMPTE ADMINISTRATIF 2014 ET AFFECTATION DU RESULTAT :

M. le Maire quitte la séance

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le Compte Administratif Communal 2014 dont les résultats sont les suivants :

Section de fonctionnement

Dépenses : 567 337,43€ Recettes : 817 650,04€
soit un excédent de : 250 312,61€

Section d'investissement

Dépenses : 432 975,96€ Recettes : 383 194,80€
soit un déficit sur l'exercice de : 49 781,16€

M. le Maire revient en séance

Puis le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de la manière suivante :

200 000,00€ à la section investissement
50 312,61€ à la section fonctionnement

2. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014 :

Vote unanime pour l'approbation des comptes de gestion dressés par le Receveur municipal, après vérification de la conformité des écritures avec les comptes administratifs.

3. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 :

Mr le Maire présente le Budget Primitif communal pour 2015 :

Section fonctionnement : 812 184,61€
Section investissement : 415 445,00€

Le Conseil Municipal adopte avec 14 voix pour - 1 abstention le budget primitif communal 2015.

4. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2015 :

Vote des taux des taxes communales :

Taxe Habitation : 16,63%
Taxe Foncier Bâti : 11,68%
Taxe Foncier non Bâti : 48,03%

Les élus décident, à l'unanimité de ne pas augmenter les taux des taxes communales.

5. SUBVENTIONS 2015 :

Mr le Maire donne lecture détaillée des subventions 2015 allouées aux Associations.

Après échanges et débat, le Conseil Municipal vote à l'unanimité la somme de 8 268€44 au titre des subventions aux associations 2015.

**Le Maire de Moye
Christian HEISON**